

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la trois cent vingt-troisième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le jeudi 5 février 2015 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

CONFIRMÉ LE 19 MARS 2015

Procès-verbal de la trois cent vingt-troisième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 5 février 2015 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
ABANDA NGONO, Fernande Étudiante	X	
CALMÈS, Christian Professeur – Département des sciences administratives		X
DEVAULT, Annie Responsable des programmes de 2 ^e cycle en travail social	X	
DUGAS, Alexandre Étudiant		X
HAMOU-LHADJ, Abdelkrim Chargé de cours		X
HARRISSON, Denis Recteur et vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim	X	
KANE, Hamdjatou Professeur – Département des sciences administratives	X	
LAFRANCE-MOREAU, Valérie Étudiante	X	
LANDRY, Marc Doyen des études	X	
LANGÉVIN, Daniel Chargé de cours	X	
MANSEAU, André Doyen de la recherche	X	
PHILION, Ruth Professeure – Département des sciences de l'éducation		X
PISANI, Stéphane Étudiant	X	
ROBERT, Marie Professeure – Département de psychoéducation et de psychologie	X	
SIMARD, Jean-François Professeur – Département des sciences sociales	X (arrive à 9 h 10)	
YATTARA, Mahamadou Abba Étudiant	X	

OBSERVATEURS :**PRÉSENT****ABSENT**

DUPONT, Yves
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

X

JOBIN, Isabelle
Adjointe au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

X

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

ROY, André J.

X

ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :

AUGER, Mireille

X

Le président de la commission des études et recteur, monsieur Denis Harrison, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 04.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Le recteur propose le retrait des points 4 et 5 du projet d'ordre du jour, soit *Projet de modification du cheminement du programme de baccalauréat en génie électrique (7543)* et *Projet de modification du cheminement du programme de baccalauréat en traduction et en rédaction (7101)*. Cette proposition est acceptée unanimement.

Il indique qu'il souhaite invoquer le huis clos pour le traitement du point 12, *Consultation sur la candidature retenue en vue de la désignation d'une vice-rectrice adjointe ou d'un vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides*.

Sur proposition de monsieur Marc Landry, appuyée par monsieur Hamdjatou Kane, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2.- Procès-verbaux :

2.1 Trois cent vingtième (9 octobre 2014) réunion

2.1.1 Adoption

2.1.2 Affaires en découlant

2.2 Trois cent vingt et unième (27 novembre 2014) réunion

2.1.1 Adoption

2.1.2 Affaires en découlant

2.3 Trois cent vingt-deuxième (9 décembre 2014) réunion spéciale

2.1.1 Adoption

2.1.2 Affaires en découlant

3.- Suivis de la Planification stratégique 2009-2014 relatifs à la qualité de l'enseignement

4.- Projet de modification du cheminement du programme de baccalauréat en génie électrique (7543) **Point retiré**

5.- Projet de modification du cheminement du programme de baccalauréat en traduction et en rédaction (7101) **Point retiré**

6.- Projet de modification du cours MSL 1033 – *Collection et conservation*, au cheminement des programmes de muséologie et patrimoines de l'École multidisciplinaire de l'image (6038, 8038 et 4038)

7.- Projet d'adoption du descriptif du cours EDUXXX3 - *Bien-être et résilience de l'enseignant* et de modification du descriptif du cours EDU6203 - *Pratique réflexive et intervention professionnelle*

8.- Projet d'adoption des descriptifs de cours COMXXX – *La communication pour le changement social*, COMXXX – *Création web et propriété intellectuelle*, COMXXX – *Culture et communication*, COMXXX – *Information et actualité internationale*, COMXXX – *Médias numériques : problèmes et enjeux*, COMXXX – *Médias, sexualité (s) et société*

9.- Mise à jour des listes de regroupements des programmes par unité

- 10.- Habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs
- 11.- Habilitation de professeurs de l'UQO à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation de l'UQAM offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec
- 12.- Consultation sur la candidature retenue en vue de la désignation d'une vice-rectrice adjointe ou d'un vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides
- 13.- Nomination d'un professeur au comité de travail concernant le *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche*
- 14.- Période d'information et questions
- 15.- Prochaine réunion (19 mars 2015)
- 16.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbaux

2.1 Trois cent vingtième (9 octobre 2014) réunion

2.1.1 Adoption

Sur proposition de madame Marie Robert, appuyée par madame Annie Devault, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la trois cent vingtième (9 octobre 2014) réunion, et ce, sans modification.

2.1.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la trois cent vingtième réunion, les suites régulières ont été données.

2.2 Trois cent vingt et unième (27 novembre 2014) réunion

2.2.1 Adoption

Sur proposition de madame Marie Robert, appuyée par monsieur Marc Landry, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la trois cent vingt et unième (27 novembre 2014) réunion, et ce, sous réserve d'effectuer les modifications suivantes :

Point 3 (p. CE-6) : l'on convient de

- remplacer le mot « démontrer » par le mot « préciser » à la dernière phrase du sixième paragraphe;
- remplacer les mots « savent voir les différences » par les mots « tiennent habituellement compte des différences », dans la deuxième phrase du septième paragraphe;
- remplacer la deuxième phrase du neuvième paragraphe par « Le doyen indique qu'une des lignes du formulaire concerne les autres déagements prévus pour l'année de la demande, ce qui permet au comité de contextualiser la situation du professeur ».

2.2.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la trois cent vingt et unième réunion, les suites régulières ont été données.

2.3 Trois cent vingt-deuxième (9 décembre 2014) réunion spéciale

2.3.1 Adoption

Sur proposition de monsieur André Manseau, appuyée par monsieur Marc Landry, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la trois cent vingt-deuxième (9 décembre 2014) réunion, et ce, sans modification.

2.3.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la trois cent vingt-deuxième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Suivis de la Planification stratégique 2009-2014 relatifs à la qualité de l'enseignement

Le recteur et vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim mentionne que dans le cadre de la planification stratégique 2009-2014, l'UQO visait à accroître l'effectif étudiant (orientation n° 1) en privilégiant une culture d'excellence mesurée notamment par le taux d'appréciation de la qualité de l'enseignement lequel repose sur l'expertise du personnel enseignant et sur la pédagogie. Ainsi, le plan stratégique énonce une cible en ces termes : « D'ici 2014, plus de 85 % des étudiants et des diplômés interrogés lors d'un sondage indiqueront un niveau d'appréciation élevé de la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement à l'UQO ».

Un sondage mené au début de 2011 visait à examiner l'atteinte de cet objectif. Les résultats de ce sondage révélant un taux de 67 %, l'UQO a tenté de pallier cette situation, notamment en favorisant le développement d'une approche-programme dans certains départements et par l'embauche d'une conseillère pédagogique qui a mis en place certaines modalités d'accompagnement du personnel enseignant. Afin d'identifier une approche plus systémique, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a mis en place un comité dont le mandat consistait à proposer des moyens pour améliorer la pédagogie universitaire dans une approche englobante résolument tournée vers des actions qui feront une différence pour les étudiants. Le 8 décembre 2014, le conseil d'administration a reçu le rapport de ce comité et a invité la commission des études à poursuivre des travaux dans le sens des orientations contenues dans ce rapport, lesquels pourraient comprendre la mise en place d'un comité institutionnel chargé de coordonner les différentes initiatives visant la promotion d'une culture d'excellence en enseignement. Le recteur et vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim souhaite donner suite à la résolution du conseil d'administration. Il précise par ailleurs que c'est la commission des études qui sera appelée à nommer les membres de ce comité.

La commission souligne la grande qualité du rapport et discute des critères de sélection à privilégier pour la désignation des membres du comité. L'on convient qu'il serait important de favoriser la diversité des domaines de spécialisation lors de la formation dudit comité.

Le recteur souligne que ce comité n'est pas un comité décisionnel et que les suggestions qu'il émettra seront soumises à une consultation à laquelle la commission des études sera notamment invitée.

Après délibérations, sur proposition de madame Annie Devault, appuyée par monsieur Hamdjatou Kane, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 323-CE-2433 concernant la création d'un comité institutionnel pour promouvoir une culture d'excellence en enseignement; laquelle est jointe en appendice.

4.- Projet de modification du cheminement du programme de baccalauréat en génie électrique (7543)

Point retiré.

5.- **Projet de modification du cheminement du programme de baccalauréat en traduction et en rédaction (7101)**

Point retiré.

6.- **Projet de modification du cours MSL 1033 – *Collection et conservation*, au cheminement des programmes de muséologie et patrimoines de l'École multidisciplinaire de l'image (6038, 8038 et 4038)**

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet de modification du cheminement des programmes de muséologie et patrimoines de l'École multidisciplinaire de l'image (ÉMI) de l'UQO.

La modification consiste à retirer le préalable ARI1003 – *Logiciels graphiques* du cours MSL1033 – *Collection et conservation* au cheminement des programmes de l'ÉMI, suivant les résolutions APÉMI-1415-02-258 adoptée par l'assemblée professorale de l'ÉMI lors de la réunion régulière du 17 juin 2014 et C EMI-2013-2014 02 adoptée par le conseil de l'ÉMI lors de la première réunion 2013-2014 du 6 novembre 2013.

Le retrait du préalable ARI1003 – *Logiciels graphiques* du cours MSL1033 – *Collection et conservation* s'est avéré nécessaire suite à l'ajout d'un autre cours, CMU1033 – *Gestion et exploitation des collections numériques* à la formation en muséologie et patrimoines, car suite à ce changement, les collections numériques ne font plus partie du contenu du cours MSL1003 – *Collection et conservation*. Également, il a été constaté que les étudiants sont en mesure d'aborder ce cours sans avoir les connaissances du cours ARI1003 – *Logiciels graphiques*.

Après délibérations, sur proposition de madame Marie Robert, appuyée par madame Annie Devault, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 323-CE-2434 concernant le projet de modification du cours MSL 1033 – *Collection et conservation*, au cheminement des programmes de muséologie et patrimoines de l'École multidisciplinaire de l'image (6038, 8038 et 4038); laquelle est jointe en appendice.

7.- **Projet d'adoption du descriptif du cours EDUXXX3 - *Bien-être et résilience de l'enseignant* et de modification du descriptif du cours EDU6203 - *Pratique réflexive et intervention professionnelle***

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet d'adoption du descriptif du cours EDUXXX3 – *Bien-être et résilience de l'enseignant* et le projet de modification du descriptif du cours EDU6203 - *Pratique réflexive et intervention professionnelle*.

Le Département des sciences de l'éducation a adopté, lors de sa 137^e assemblée départementale du 14 mars 2014, une résolution faisant suite à la proposition du comité de programme de maîtrise en éducation d'adopter le descriptif de cours EDUXXX3 – *Bien-être et résilience de l'enseignant* afin de l'intégrer dans la liste des cours du bloc B de la maîtrise en éducation, profil sans mémoire, pour les concentrations enseignement et orthopédagogie.

L'assemblée départementale a adopté également la modification du descriptif du cours EDU6203 - *Pratique réflexive et intervention professionnelle*, afin d'ajouter un volet de guidage pratique.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Stéphane Pisani, appuyée par monsieur Daniel Langevin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 323-CE-2435 concernant le projet d'adoption du descriptif du cours EDUXXX3 - *Bien-être et résilience de l'enseignant* et de modification au descriptif du cours EDU6203 - *Pratique réflexive et intervention professionnelle*; laquelle est jointe en appendice.

8.- Projet d'adoption des descriptifs de cours COMXXX – La communication pour le changement social, COMXXX – Création web et propriété intellectuelle, COMXXX – Culture et communication, COMXXX – Information et actualité internationale, COMXXX – Médias numériques : problèmes et enjeux, COMXXX – Médias, sexualité (s) et société

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet d'adoption des descriptifs de cours COMXXX – *La communication pour le changement social*, COMXXX – *Création web et propriété intellectuelle*, COMXXX – *Culture et communication*, COMXXX – *Information et actualité internationale*, COMXXX – *Médias numériques : problèmes et enjeux*, COMXXX – *Médias, sexualité (s) et société*.

Le Département des sciences sociales a adopté, lors de sa 42^e assemblée départementale du 7 janvier 2015, une résolution concernant l'ajout de ces six (6) cours dans la banque de cours du programme de baccalauréat en sciences sociales.

Suite au questionnement d'un membre, qui se demande si l'ajout de ces cours ne crée pas de redondance, la commission discute du cheminement qui a mené au choix de ces cours, soit, entre autres, l'évaluation du programme et les besoins des étudiants, notamment de ceux du programme en communications. Un membre souligne que des préoccupations à l'égard de la redondance ont été soulevées lors de l'assemblée départementale du Département des sciences sociales. Il précise que les discussions tenues alors ont permis de conclure qu'aucune répétition n'est engendrée par l'ajout de ces cours, mais que les étudiants en communication ont besoin d'un cheminement adapté. Le doyen des études souligne que ces cours bonifient significativement le programme.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Stéphane Pisani, appuyée par monsieur Mahamadou Abba Yattara, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 323-CE-2436 concernant le projet d'adoption des descriptifs de cours COMXXX – *La communication pour le changement social*, COMXXX – *Création web et propriété intellectuelle*, COMXXX – *Culture et communication*, COMXXX – *Information et actualité internationale*, COMXXX – *Médias numériques : problèmes et enjeux*, COMXXX – *Médias, sexualité (s) et société*; laquelle est jointe en appendice.

9.- Mise à jour des listes de regroupements des programmes par unité

Le doyen des études soumet à l'attention des membres de la commission des études le projet de mise à jour des listes de regroupements des programmes par unité.

Chaque année, les listes de regroupements sont mises à jour et présentées à la commission des études.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Daniel Langevin, appuyée par madame Marie Robert, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 323-CE-2437 concernant la mise à jour des listes de regroupements des programmes par unité; laquelle est jointe en appendice.

10.- Habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs

Le doyen des études soumet à l'attention des membres de la commission des études les recommandations du comité d'habilitation relativement à l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs.

Conformément au *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*, le comité d'habilitation a étudié les demandes d'habilitation qui lui ont été soumises en regard des programmes de deuxième et de troisième cycles suivants : programmes de maîtrise en économie financière, maîtrise en éducation, maîtrise en muséologie et pratiques des arts, maîtrise en psychoéducation, maîtrise en sciences sociales, doctorat en sciences sociales appliquées et doctorat en STI.

Le comité d'habilitation transmet à la commission des études les dossiers qui ont reçu une recommandation favorable lors de sa rencontre du 23 janvier 2015.

Un membre s'interroge sur le fait que des habilitations à la direction ou à la codirection peuvent être accordées à des professeurs pour des programmes qui ne sont pas offerts par leur département d'attache, et ce, alors que des professeurs issus des départements concernés ne sont pas habilités à le faire.

La commission discute de cette préoccupation. Le doyen des études souligne que les décisions du comité d'habilitation sont basées sur les critères établis par le *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*. Il prend toutefois note du commentaire et en fera part au comité d'habilitation. Il fera le suivi de cette discussion à la commission des études lors d'une prochaine rencontre.

Après délibérations, le vote étant demandé, sur proposition de monsieur André Manseau, appuyée par monsieur Hamdjatou Kane, les membres conviennent à l'unanimité (pour : 5 – abstentions : 7) d'adopter la résolution 323-CE-2438 concernant l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs; laquelle est jointe en appendice. Les sept membres s'étant abstenus de voter invoquent un manque d'information.

11.- Habilitation de professeurs de l'UQO à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation de l'UQAM offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec

Le doyen des études soumet à l'approbation de la commission des études l'habilitation de professeurs de l'UQO à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation de l'UQAM offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec.

En vertu du protocole d'entente interconstituante relatif au doctorat en éducation qui précise que toute recommandation relative à l'habilitation doit être transmise par le sous-comité d'admission et d'évaluation au Décanat des études avancées de l'établissement d'appartenance du professeur concerné pour recommandation à l'UQAM, la direction institutionnelle de l'UQO doit entériner les recommandations relatives à l'habilitation approuvées lors de la 239^e réunion du sous-comité d'admission et d'évaluation, tenue le 19 novembre 2014.

Après délibérations, sur proposition de monsieur André Manseau, appuyée par monsieur Marc Landry, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 323-CE-2439 concernant l'habilitation de professeurs de l'UQO à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation de l'UQAM offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec; laquelle est jointe en appendice.

12.- Consultation sur la candidature retenue en vue de la désignation d'une vice-rectrice adjointe ou d'un vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides

*Madame Isabelle Jobin quitte la salle.

Le recteur mentionne que conformément au plan des effectifs 2014-2015 adopté par le conseil d'administration (375-CA-5665) et à la création et à la modification de services au Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche (375-CA-5710), le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a mené le processus de nomination adopté par le conseil d'administration le 16 juin 2014 (376-CA-5719) visant à pourvoir le poste de vice-rectrice adjointe ou de vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides.

Aux termes de deux appels de candidatures, à l'étude des dossiers reçus et à des entrevues, le comité de sélection a retenu une candidature. Le secrétaire général a soumis cette candidature à la consultation des deux groupes visés, soit les membres du

corps professoral de Gatineau et de Saint-Jérôme et les chargés de cours dont un des sites de travail est à Saint-Jérôme, et ce, du 12 au 16 janvier 2015 inclusivement.

La commission des études est à son tour invitée à se prononcer, à titre d'instance, à l'égard de la candidature retenue pour la désignation d'un vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides.

Sur proposition de monsieur Daniel Langevin, appuyée par monsieur Marc Landry, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos.

Sur proposition de madame Annie Devault, appuyée par monsieur Jean-François Simard, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

*Isabelle Jobin réintègre la salle (10 h 40).

13.- Nomination d'un professeur au comité de travail concernant le *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche*

Le recteur trace l'historique de la formation de ce comité de travail et invite la commission à nommer un professeur et un étudiant appelés à siéger au comité travail concernant le *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche*.

Ce comité, formé par la commission des études le 10 avril 2014 (317-CE-2378) et dont le mandat consiste à élaborer une nouvelle version dudit Règlement, est composé de sept (7) membres répartis comme suit, soit trois (3) cadres, deux (2) professeurs, une personne chargée de cours et un étudiant. Le secrétaire général assiste le comité à titre de secrétaire du comité.

Les personnes suivantes ont été nommées le 11 septembre 2014 (319-CE-2404) :

- Jean Vaillancourt, recteur;
- Denis Harrisson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;
- André Manseau, doyen de la recherche;
- Annie Devault, professeure;
- Marie Robert, professeure;
- Abdelkrim Hamou-Lhadj, chargé de cours;
- Vanessa Riendeau, étudiante

Il s'agit de remplacer deux membres, soit madame Vanessa Riendeau, qui a perdu la qualité de siéger le 15 décembre 2014 et madame Annie Devault, qui a démissionné le 9 octobre 2014. Monsieur Jean-François Simard s'étant proposé pour la remplacer, lors de la réunion de la commission tenue le 27 novembre 2014, il est suggéré de le nommer pour un mandat débutant rétroactivement à cette date.

Sur proposition de monsieur Jean-François Simard, appuyée par madame Annie Devault, la candidature de madame Valérie La France-Moreau est suggérée pour siéger au comité. Madame La France-Moreau accepte d'y siéger.

Le recteur mentionne que le comité, qui s'est réuni à quatre reprises déjà, a fait consensus sur l'ensemble du projet révisé de Règlement à l'exception d'un point, soit la détermination du moment propice à la divulgation des résultats de la consultation.

Après délibérations, sur proposition de madame Marie Robert, appuyée par monsieur Hamdjatou Kane, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 323-CE-2440 concernant la nomination d'un professeur et d'une étudiante au comité de travail concernant le *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, doyen des études et doyen de la recherche* (Jean-François Simard et Valérie La France-Moreau); laquelle est jointe en appendice.

14.- Période d'information et questions

Le doyen de la recherche porte à l'attention des membres que la semaine de la recherche se tiendra du 23 au 27 mars prochains aux campus de Gatineau et de Saint-Jérôme. Il souligne que le recrutement est toujours en cours pour le concours étudiant *Ma thèse en 180 secondes*, une occasion enrichissante et unique pour les étudiants de parfaire leurs aptitudes en communication. Il détaille la composition du jury et souligne que des représentants de secteurs promouvant les innovations technologiques assisteront aux présentations cette année, ce qui pourrait permettre aux étudiants de créer des liens intéressants.

Un membre émet le souhait qu'une future réunion de la commission des études puisse se tenir au campus de Saint-Jérôme. Le recteur se dit ouvert à cette suggestion.

Le recteur dit entamer son mandat avec comme priorité d'assurer une saine communication entre la direction, les professeurs et les étudiants. Il travaille présentement de concert avec France Fouquette, adjointe au recteur, et monsieur Gilles Mailloux, directeur des communications et du recrutement, à cibler les moyens les plus efficaces de le faire. La consolidation du campus de Gatineau et le développement de nouveaux programmes d'études figurent également parmi ses engagements. Il souligne par ailleurs l'importance pour l'UQO de cibler des disciplines et de faire preuve d'innovation.

Il exprime sa préoccupation à l'égard de la situation budgétaire de l'UQO. Il fait savoir que dans le cadre de l'exercice de consultation budgétaire, il a rencontré les directeurs de modules et de départements au cours de la semaine précédente afin de bénéficier de l'information de première ligne et de mieux connaître les besoins de chacune de ces unités. Des membres saluent cette initiative du recteur. Cette démarche, qui leur a aussi permis de discuter avec le vice-recteur à l'administration et aux ressources, a été fort appréciée. Cette ouverture du recteur à favoriser la communication renforce l'espoir que la synergie entre tous les acteurs de l'université, éprouvée depuis les événements de 2012, puisse être rétablie.

Le recteur complète ses informations en faisant part de sa participation au comité ministériel sur le financement des universités où il compte notamment, en cette période de compressions, faire valoir le point de vue des universités en région et les besoins spécifiques de l'UQO, une université encore en développement.

Suite à la question d'un membre, le recteur indique qu'il transmettra à la communauté universitaire, s'il est autorisé à le faire, les résultats des travaux du comité du MESRS.

Le recteur précise qu'une reprise de la session de travail de la commission sur le projet révisé de Règlement général sera organisée. Des dates seront soumises aux membres de la commission afin de déterminer le moment le plus propice à la tenue de cette session.

En réponse à la question d'un membre, qui souhaite savoir si le recteur prendra position à l'égard des coupures et du sous-financement des universités, ce dernier explique qu'il attendra l'issue du processus en cours au MESRS et fera une déclaration au moment opportun. L'enseignement supérieur est une priorité pour la région et, en sus de l'appui politique, c'est un engagement politique clair ainsi que du financement qui sont espérés pour appuyer le statut particulier qui lui a été conféré.

15.- Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 19 mars 2015 à 9 heures.

16.- Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame Annie Devault, appuyée par madame Valérie La France-Moreau, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 11 h.

Original signé par :

Le président d'assemblée, Denis Harrisson

Le secrétaire, André J. Roy